



VILLE DE LA MURE  
(ISÈRE).

La Mure, le 16 juillet 1886

Monsieur le Préfet,



J'ai l'honneur de Vous adresser la délibération que le Conseil Municipal a prise au sujet de la création d'un chemin d'intérêt commun de Cordón à la Bore, ou St-Jean d'herain, en vous observant qu'elle est prise en majorité de Conseil, vous trouvant à une troisième convocation, puisque les mêmes Membres, sauf M. Arthur Louch, qui ont fait l'objet de mes deux lettres ont encore fait défaut à ces trois dernières convocations.

Je Vous prie, Monsieur le Préfet, de bien vouloir me faire votre opposition, avec un peu plus de détails dans cette situation.

Ces Messieurs font tous leurs efforts pour surseoir tout ce que vous pourriez faire.

Avant bien encore, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, Messieurs les professeurs de Dolé ont agité M<sup>re</sup> le Président de la Délégation cantonale entendue de tout rendre à leur banquet, et le Président avait entendu que c'est par ordre de l'Académie, ce qui est juste à ce croire c'est que M<sup>re</sup> Mour-L'impératrice, ni aucun de M<sup>re</sup> les instituteurs ne doit venir au banquet officiel, alors que tous les autres fonctionnaires y ont

assuré sans exception. L'administration municipale, la Seine  
Leval Jour en butte aux protestations et que nous ne pouvons  
avoir.

Deux toiles sur la fête a été faite et tout s'est  
bien passé.

Respectueux  
Monsieur le Préfet,

Si j'aurais eu une civilité respectueuse,

Je vous prie  
P. Combe